



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Moselle

Commune : Metz

Autres communes :

R500

Appellation : Fort de Queuleu

Monument(s)

Appellation : Fort de Queuleu

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 03/11/2020

Étendue de la protection : Sont inscrits en totalité au titre des monuments historiques les structures, les substructures et les fossés du Fort de Queuleu, ainsi que le sol des parcelles : n°73, n°62, n°192. Le tout conformément au plan ci-annexé.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.